



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **SURPLUS DE CADRES EN SANTÉ : BONNARDEL A RAISON**

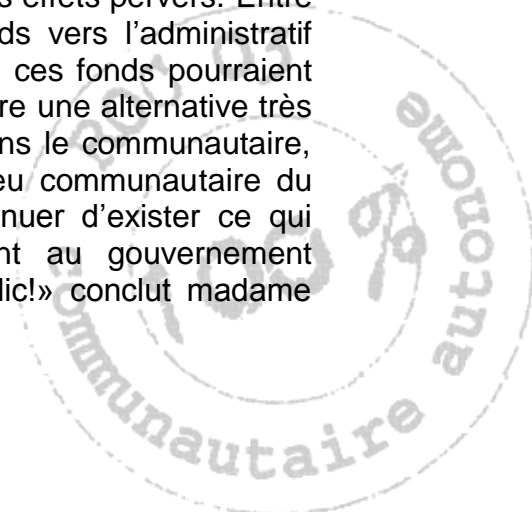
**Québec, le 10 janvier 2012** – Le Regroupement des Organismes Communautaires de la région 03 salue la récente sortie du député adéquiste François Bonnardel qui dénonce le surplus de cadres des établissements de santé du Québec.

« Enfin quelqu'un de la classe politique qui ose le dire! » exprime Vicky Brazeau, directrice générale du ROC 03. « Ça fait des années que les mouvements sociaux dénoncent les coupures de services de notre système de santé alors que les établissements en santé et services sociaux instaurent des bonis et des primes au rendement pour leur personnel cadre toujours plus nombreux! »

Il y a 11 767 cadres dans le réseau de la santé pour une population d'environ 8 millions de résidants du Québec. C'est donc dire qu'il y a un gestionnaire pour 680 personnes demeurant au Québec alors que l'on sait que seul un faible pourcentage de ces postes est en lien direct avec les services à la population!

« Il est clair que nous faisons face à une mauvaise gestion des finances publiques. Quand on sait que le communautaire peut abattre une quantité équivalente de travail pour 1/7ème du coût du public, c'est à se demander pour quelle raison les politiciens n'ont toujours pas calqué nos modèles de gestion, a, pour sa part affirmé le responsable des communications du ROC 03, Yannick Bérard.

Le surplus de cadres dans le réseau de la santé a plusieurs effets pervers. Entre autres, on assiste à un véritable détournement des fonds vers l'administratif plutôt que d'investir dans les soins aux patients. De plus, ces fonds pourraient servir à renflouer les coffres du communautaire qui demeure une alternative très rentable au réseau public. «Pour chaque dollar investi dans le communautaire, sept sont économisés au public. En ce moment, le milieu communautaire du Québec demande 200 millions \$ pour simplement continuer d'exister ce qui signifie que ces 200 millions de dollars permettraient au gouvernement d'économiser 1,4 milliard de dollars dans le réseau public!» conclut madame Brazeau.



## **100 % autonome**

Regroupant près de 200 organismes membres générant plus de 2000 emplois et près de 12 000 bénévoles, le ROC 03 est un véritable leader en matière de représentation des droits et intérêts des organismes communautaires autonomes oeuvrant en santé et services sociaux dans la grande région de Québec. Fort de 20 ans de lutte acharnée pour la protection du filet social, le ROC 03 fait de l'autonomie de ses membres son cheval de bataille. Rappelons que plus de 50 % des organismes qui doivent cesser en partie ou complètement leurs activités le font en raison d'un manque de financement.

-30-

**Pour informations :**

**Yannick Bérard**

**Responsable des communications**

**Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03)**

**[communications@roc03.com](mailto:communications@roc03.com)**

**Téléphone : 418.928.1575**

